

Ça vaut le détour...



► Belvédère de Saint-Vigor-d'Ymonville (Cap du Hode)

Le belvédère de Saint-Vigor-d'Ymonville, situé à 100 mètres d'altitude, offre un point de vue exceptionnel à 180° sur l'estuaire de la Seine. D'ici, vous pourrez profiter d'une vue imprenable sur le pont de Normandie, le pont de Tancarville, mais aussi sur la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine. Une table d'orientation et des panneaux d'information sur l'histoire, la faune et la flore, sont à votre disposition pour un moment de détente et de découverte à partager en famille.

► Église Saint-Jean-d'Abbetot, La Cerlangue

Cette église romane, classée "monument historique", date de la fin du XI^e siècle. D'une qualité architecturale exceptionnelle, elle abrite dans sa crypte des peintures murales datant des XII, XIII, XIV, XVII et XVIII^e siècles, représentant notamment le Christ et ses évangélistes. Vous pourrez contempler la nef, datant du XVI^e siècle et arborant une voûte lambrissée, ainsi qu'une corniche romane. À l'extérieur, vous remarquerez sur le talus un calvaire ainsi qu'un hêtre centenaire. Si vous trouvez les portes de l'église fermées, les clefs sont à la mairie !

► Église Saint-Vigor, Saint-Vigor-d'Ymonville

Cette jolie église romane date du début du XVI^e siècle, mais présente également des éléments plus anciens, issus du XII^e siècle. L'édifice, récemment rénové, demeure néanmoins très authentique. Les visiteurs peuvent notamment y admirer un double graffiti représentant un cerf et un bateau, faisant écho aux activités de chasse et de pêche qui animaient le village au Moyen-Age. Le cimetière de l'église abrite par ailleurs les tombes de quatre aviateurs anglais décédés lors d'un crash sur la falaise de Saint-Vigor pendant la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie en leur hommage a lieu tous les ans à la fin du mois d'août. À l'intérieur de l'église, les visiteurs peuvent contempler une nef à piliers ronds ainsi qu'une piéta du XVI^e siècle.

INFOS CONSEILS

Autour de Saint-Vigor-d'Ymonville

Le nom de Saint-Vigor d'Ymonville vient du mot germanique wimondevilla et de Saint Vigor, nom de l'évêque de Bayeux, responsable de la paroisse au IX^e siècle. La commune a longtemps été un village de pêcheurs, comme en témoignent les graffitis représentant des scènes marines, présents sur l'église Saint-Vigor ainsi que sur certaines chaumières de la commune. Nombreuses furent en effet les maisons à être construites par des charpentiers de navires. Au XIX^e siècle, le drainage des plaines alluviales a néanmoins entraîné la disparition des pêcheurs de la commune. Cette dernière est membre du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande. Ses habitants se nomment les Saint-Vigorois et les Saint-Vigoroises.

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etretat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

Étretat
Place Maurice Guillard
76790 Étretat

**02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com**



Seine-Maritime Attractivité

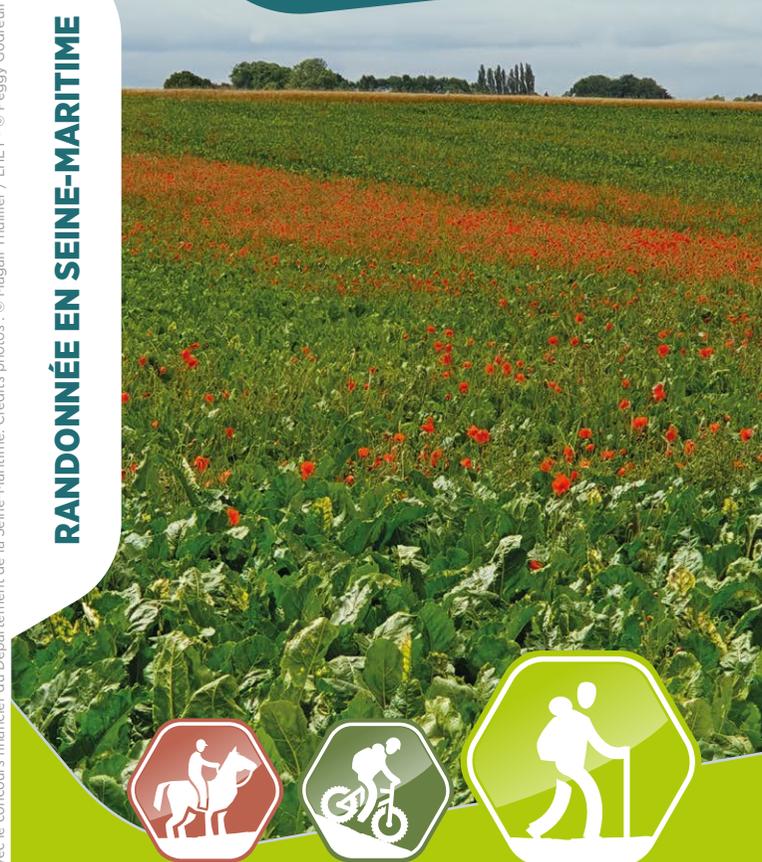
02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



RANDEE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie
 Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET - © Peggy Godreuil

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



RANDEE À PIED

Circuit 8 : Circuit des 5 Plaines

Départ : La Cerlangue, Église Saint-Jean d'Abbetot

9,9 km - 2h30 - ⚡ 59 m.

Difficulté ●●●



8

Circuit : Circuit des 5 Plaines

Départ : La Cerlangue, Église Saint-Jean d'Abbetot

9,9 km - 2h30 - 59 m.

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

Ce circuit offre la possibilité d'une balade à travers les champs, un itinéraire qui permet également aux randonneurs de contempler la diversité du patrimoine agricole de la région, entre champs de lin, de blé, ou encore d'orge. Le belvédère de Saint-Vigor-d'Ymonville offre une vue exceptionnelle sur l'estuaire de la Seine et le Pont de Tancarville.

1 Une fois sur la rue de l'Abbaye (D12), tournez à gauche sur le chemin de la Clef-des-Champs puis prenez le chemin sur votre droite, avant le virage. Au premier croisement suivant, tournez à gauche pour emprunter le chemin du Perron. Arrivé à la prochaine intersection, tournez à droite sur la D112. Prenez ensuite le premier chemin à gauche.

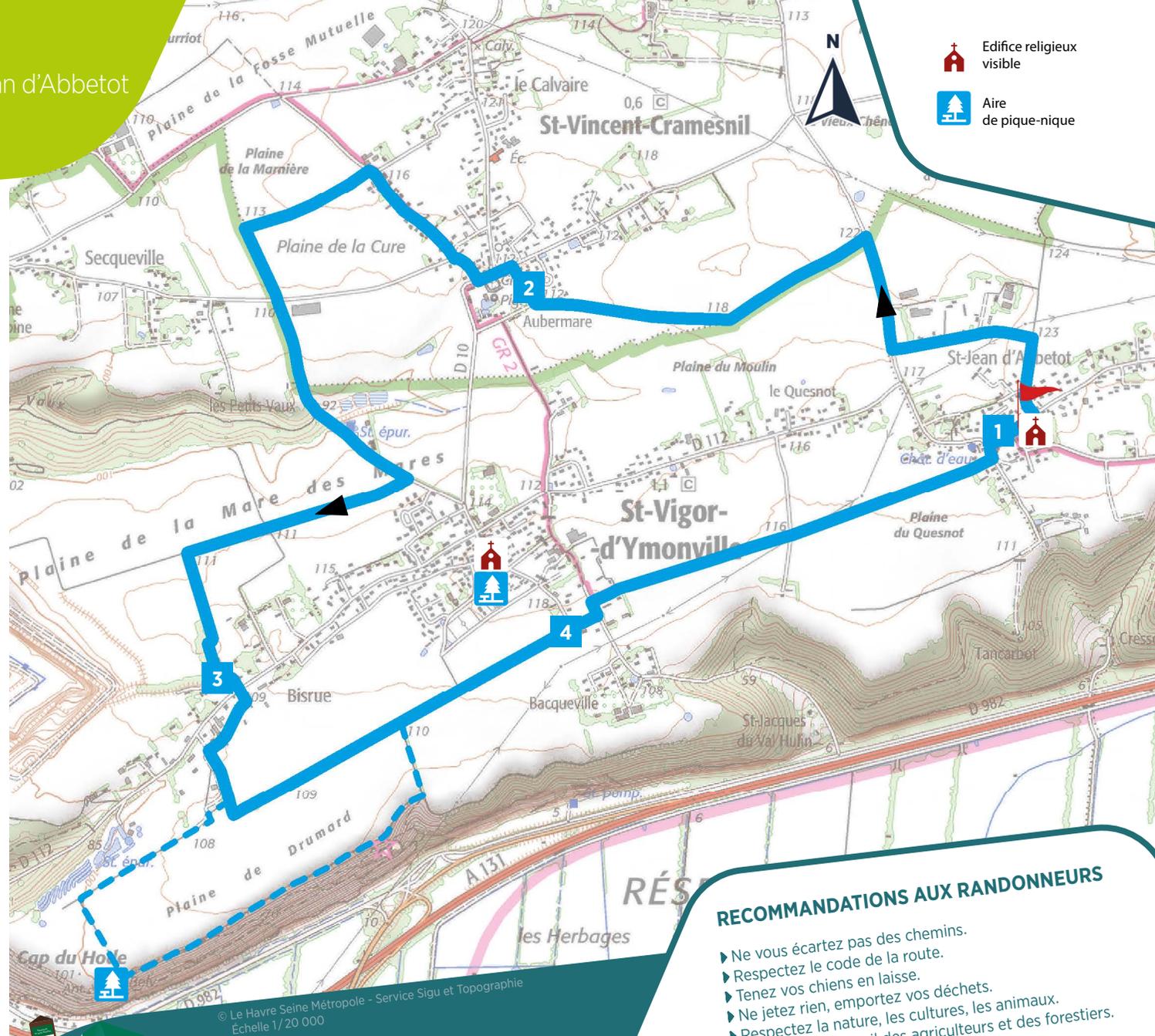
2 Remontez le chemin des Moulins situé sur votre droite. Tournez ensuite à gauche pour emprunter la route du Chêne sur quelques mètres, avant de tourner à droite sur la route de Secqueville. Dans le virage, prenez la rue de la Cure. À l'intersection suivante, empruntez le chemin sur votre gauche, le chemin de la Plaine. Vous irez ensuite tout droit sur la route des Petits-Veaux, puis prenez le chemin de la Craie situé sur votre droite. Prenez ensuite le deuxième chemin à gauche, chemin de la Mare-des-Mares.

3 Traversez la départementale, en direction du chemin de Drumare. Au bout de la route, continuez sur le chemin puis tournez à gauche sur le chemin du Phare. Avant de tourner à gauche au prochain croisement, n'hésitez pas à faire un détour par le belvédère !

4 Continuez tout droit sur la route de Bacqueville. Au croisement, tournez à gauche sur le chemin de la Seine puis prenez la première à droite pour retrouver le chemin de Saint-Jean d'Abbetot. À la prochaine intersection, continuez tout droit. Dirigez-vous vers la gauche sur le chemin de Tancarbot, puis reprenez la rue de l'Abbaye située sur votre droite, qui vous ramènera au point de départ.

Balissage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.